



### Réunion du 18 octobre 2022 à 19h00

#### Présents :

**Présidente** : Mme Pierrette BARROT.

**Membres présents** : Mmes Catherine BOLLATI, Isabelle RADJAI MEBERKA. Cathy DELORT, MM. BALAGEAS Bernard, BOUQUET Jérôme, Eric CORNIER, CASCARINO Georges (visio), CHATEAUGIRON Bernard. DECHAUX Jean François (visio), Miguel ELVIRA RUYS, Fabrice EREAU. Robert FERNANDEZ, Jacques PREGHENELLA. Eric REPENTIN. Jacques MOQUAY (visio). Mario PAGNOUX, Christian VALDEC.

#### Membres absents Excusés :

MM. KOUROGLI Jamel. TEXIER Yohan. BRAVIN Philippe. DUPUY François. ROCHEL Philippe. ATEBA MEBO Karl. Thierry FOURNEAU. Ludovic MARTIN, André PERRIN

**Invités présents.** J. Luc BOLLATI. Nicolas MILLET (président CDA) J. Christophe BRUNET Représentant du personnel (visio)

#### ORDRE DU JOUR.

Ouverture de la réunion par Mme la présidente.

- Elle présente Mlle Chloé PERROGON nouvelle stagiaire en apprentissage BMF au district. Elle assurera la mise en place du développement de l'arbitrage au sein du district. A ce titre, elle se déplacera auprès des clubs pour sensibiliser à la formation d'arbitre. Elle travaillera en collaboration avec le président de la C.D A, M. MILLET Nicolas.
- La présidente présente à l'approbation du comité le PV N°1 en date du 30-08-2022 qui est accepté à l'unanimité.
- Elle expose les manifestations organisées :
  - o Tournoi international de Foot en marchant, organisé par le district 17, qui aura lieu sur les installations de Mérignac. M. MARTIN Ludovic, CTD CDAP du district 17 est mis en avant par son formidable engagement pour la réussite de cet événement. Ce lieu a été choisi pour sa proximité avec les points de liaison internationaux (aéroport, hôtel, etc.). A cet effet, il est présenté aux membres le projet de développement de l'arbitrage pour les rencontres de Foot en Marchant. Dont un défraiement pourrait s'élever à 60€. Un projet sera étudié pour mise en œuvre.
  - o La reprise des formations auprès des secrétaires de club est envisagée. M. BOLLATI J.Luc en partenariat avec Mme BROUSSE Agnès seront en charge de la mise en œuvre.

#### Financiers.

M. CHATEAUGIRON présente le tableau des comptes financiers du district arrêté au 30 juin 2022 et commente chaque élément constitutif. Ces comptes seront présentés lors de l'assemblée générale du 25 novembre 2022 qui aura lieu à Saint André de Lidon. Il précise qu'un léger déficit est à constater, mais que les comptes dans l'ensemble sont bons. Toutefois, devant la situation économique du pays dont le district est confronté, il y aura lieu de faire très attention et de maîtriser les dépenses.

Le comité directeur donne un avis favorable à la présentation du bilan pour la saison 2021-2022

M. BOUQUET fait un retour financier de la JND qui a dégagé un bénéfice de 3655€.

Le comité directeur le remercie avec son équipe pour la réussite de cette manifestation.



### **Engagement dépense.**

Après approbation du bureau du comité, il est validé l'engagement de dépense pour l'achat d'équipement d'un montant de 7500 € dans le cadre du contrat NIKE.

Le comité directeur vote à l'unanimité l'engagement de cette dépense.

### **Contrat d'apprentissage.**

Mme. la Présidente informe le comité, du déroulement d'entretien envers 2 candidatures en apprentissage. Une personne est ressortie des entretiens et sera convoquée ultérieurement pour engagement des dossiers administratifs contractuels d'apprentissage.

Le comité directeur vote à l'unanimité l'engagement en apprentissage de ce candidat.

### **Prévision calendrier.**

Dans un but d'optimiser l'organisation événementielle du district, il est proposé au comité la mise en œuvre un calendrier de gestion des réunions et des activités des commissions. Ce support de gestion permettra d'organiser la programmation des moyens à mettre en œuvre pour le bon déroulement de ces activités.

### **Réunion des clubs de D3**

Une réunion d'information à l'identique de celle proposée au club de D1 et D2, sera organisée le 7 novembre 2022.

### **Point de situation des commissions :**

#### **Jeunes :**

Rien de particulier

#### **Foot féminin.**

M. Cornier attire l'attention sur le fait que des études de l'ETR seraient en cours pour permettre aux jeunes féminines d'évoluer en mixité à partir de la catégorie U 12. Il souhaite avoir rapidement des précisions.

#### **Championnat senior :**

Considérant la densité des matchs (poules de 14 équipes et coupe nouvelle aquitaine) à jouer en championnat, M. Bouquet souhaite faire appel à désidérata des clubs vis à vis de l'organisation des coupes départementales pour les clubs de D2 et D3

Critérium à 8/ Bien partie avec 10 équipes.

#### **Mme RADJAI MEBARKA Isabelle :**

Évoque les actions de formation et sensibilisation au profit du programme Engagement Sociétal et Citoyen. Trois formations à l'attention des stagiaires en apprentissage en BMF et BEF vont être proposées :

- Homophobie et racisme,
- Valeur républicaine et laïcité
- Addiction et violence numérique.

#### **C.D.A**

M.MILLET présente le travail de réécriture de certains articles du règlement intérieur de l'arbitrage.

Le comité directeur vote à l'unanimité les modifications à apporter au règlement intérieur de l'arbitrage.

Il est présenté à la validation des listes d'accessions/rétrogradations des arbitres pour la saison 2022-2023.



# COMITÉ DIRECTEUR

## PROCES-VERBAL N°2

Page 3 sur 3

Le comité directeur vote à l'unanimité les modifications.

Validation par le comité d'achat de carte d'arbitrage.

M. MILLET informe du déroulement d'une formation initiale d'arbitre (FIA) au profit de jeunes mineurs à Royan du 26 au 28 oct. 2022 et d'une prochaine formation d'arbitre (FIA) pour personnes majeures à Royan du 13 au 15 janv. 2023

### **Commission infrastructure**

M. PREGHENELLA informe de la prise de RDV avec plusieurs mairies et clubs dans le cadre du suivi de la mise en conformité des installations.

### **Commission technique :**

Réunion prévue le 16 décembre 2022 suivie d'un repas de cohésion.

### **Commission Litiges et contentieux.**

M. PAGNOUX informe du nombre important de dossiers à l'étude. L'application des règlements entraîne par conséquent un surcroît de traitement des instructions. Il a été constaté beaucoup d'irrégularités en matière de participation en équipe senior de joueurs U17 sans surclassement. Il en rappelle les règles.

### **Commission des délégués.**

M. MOQUAY informe de la tenue de deux réunions qui seront organisées par la commission départementale des délégués pour sensibiliser sur le rôle de délégué de club. Elles auront lieu les 24 octobre 2022 à Rochefort et le 25 octobre 2022 à Saint Germain de Lusignan.

M. CASCARINO indique que le travail de suivi des points de pénalités est en cours.

### **Point de règlement**

À la suite de l'AG de Rétaud, les mises à jour des règlements ont été faites et notifiées sur le site du district.

**Fin de séance à 21h30**

**Original Signé**

**Pierrette BARROT**  
Présidente

**Robert FERNANDEZ**  
Secrétaire de séance